

**Syndicalisme** → La loi de modernisation agricole suscite une forte mobilisation auprès des parlementaires.

# La Fdsea rencontre Alain Gest, député de la Somme



Alain Gest a reçu les responsables syndicaux.

La loi de modernisation de l'agriculture qui devrait être définitivement adoptée par le Parlement le 12 juillet prochain, a suscité une forte mobilisation des organisations professionnelles agricoles. De nombreux amendements ont été déposés que ce soit sur le relèvement des seuils installations classées, sur le foncier, sur les assolements en commun ou encore sur le devenir des Adasea, dossier sur lequel a insisté Christophe Dhalescourt, président de l'arrondissement d'Amiens sud, lors d'une rencontre avec le député Alain Gest. Cette rencontre a également

été l'occasion d'aborder d'autres sujets. Notamment, le passage de 40 à 44 tonnes pour les poids lourds, une mesure dont le gouvernement a singulièrement limité la portée avec l'obligation d'un sixième essieu. D'après le député, ce sixième essieu ne sera obligatoire qu'à compter de 2014 pour les nouveaux camions, et 2019 pour l'ensemble du parc avec une augmentation de charge à 45 tonnes (voir en page III).

Patrick Gellynck, président de l'arrondissement de Montdidier, a demandé à Alain Gest que le nouveau fioul traction répondant aux normes européennes et

entrant en application dès 2011, n'entraîne pas de surcoût pour les agriculteurs. Olivier Damay, président cantonal de Moreuil, a rappelé que le décret sur l'obligation d'utiliser des sacs biodégradables n'est toujours pas paru. Il s'agit pourtant d'une demande commune de la société et des agriculteurs. Plus localement, la transformation de la D 934 en voie rapide inquiète les riverains dans la mesure où les voies parallèles ne sont pas en bon état. Cela poserait un sérieux problème de circulation pour les engins agricoles et les véhicules lents en général.

**ARNAUD BOITEL**